



RAPPORT d'ACTIVITE

2020



AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

L'ÉDITO du PRÉSIDENT



Elu local impliqué dans la gestion de l'eau sur le bassin versant du Couesnon depuis de nombreuses années, je préside depuis novembre 2020 le SMG Eau 35 qui regroupe depuis plus de 25 ans l'ensemble des collectivités compétentes en matière d'eau potable en Ille-et-Vilaine.

Je tiens ici à saluer à cette occasion l'action de mes prédécesseurs et notamment Auguste FAUVEL, qui a œuvré pendant plusieurs années dans le monde de l'eau en Ille-et-Vilaine.

A l'occasion de ce début de mandat, je tiens à réaffirmer les priorités qui doivent conduire selon moi l'action du SMG Eau 35 dans les années à venir :

- La solidarité à l'échelle de notre département entre secteurs urbains, ruraux, pourvus ou non de gros consommateurs et de ressources naturelles sur leurs territoires
- La réalisation des travaux nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de notre département, qui connaît un développement démographique et économique important
- La meilleure connaissance de nos ressources et de nos besoins en eau et la maîtrise de leurs évolutions
- La préservation de nos ressources, que ce soit du point de vue qualitatif et quantitatif

Vous trouverez dans ce document les principales actions du syndicat :

- Le suivi des programmes de travaux de sécurisation financés par le SMG Eau 35 : doublement de la canalisation sous la Rance, sécurisation de l'alimentation de Vitré, refonte de l'usine de Rophemel...
- Le projet de l'Aqueduc Vilaine Atlantique porté par le SMG Eau 35
- Le déploiement du projet régional Eau pour Demain avec les syndicats départementaux voisins et le BRGM qui vise à mieux comprendre les dynamiques actuelles en matière de ressources et de consommations d'eau
- La préparation des actions d'économies d'eau par le SMG Eau35 visant dans un premier temps les gros consommateurs
- La montée en puissance des études hydrogéologiques, pour gérer au mieux les ressources souterraines fragiles et parfois mal connues
- Le suivi de l'application des périmètres de protection sur tous les captages du département

Ces quelques exemples montrent à quel point les enjeux qui nous occupent sont essentiels et nécessitent une expertise et une collaboration entre les différents acteurs du territoire.

Bonne lecture à toutes et tous, »

Joseph Boivent

Président du SMG Eau 35

LA COLLECTIVITÉ

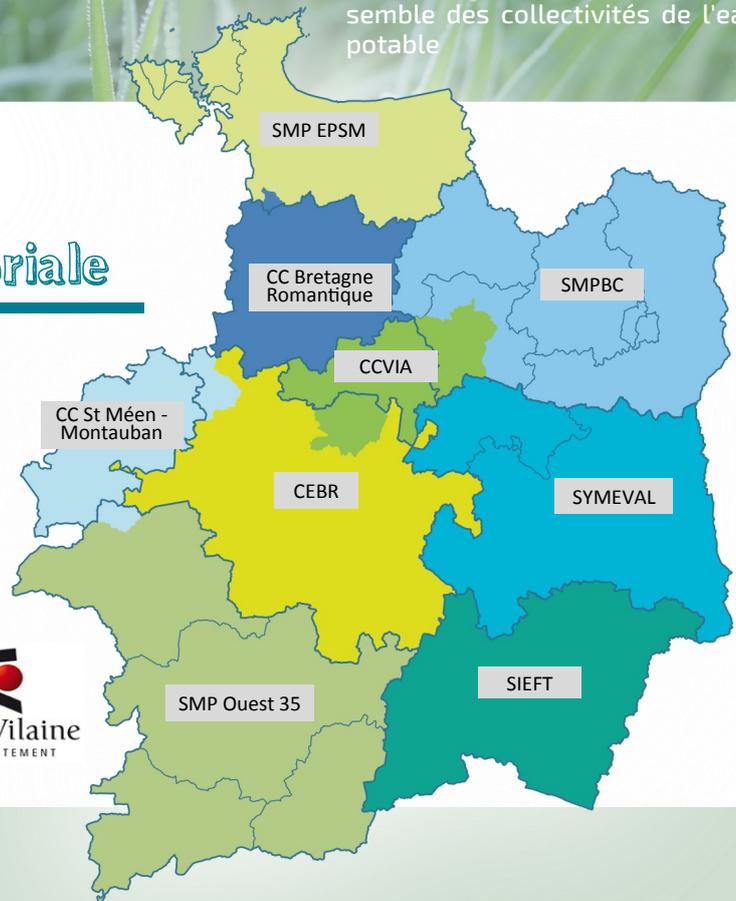
Des missions et un fonctionnement garant d'une solidarité départementale regroupant l'ensemble des collectivités de l'eau potable

L'ORGANISATION Territoriale

La particularité de l'Ille-et-Vilaine est que la totalité des collectivités contribuent à la solidarité départementale.

Au 1^{er} Janvier 2020, l'organisation historique de la compétence eau potable en Ille-et-Vilaine à 3 niveaux (distribution, production et sécurisation) a été bouleversée avec la loi NOTRe avec le transfert de la compétence aux EPCI.

Le SMG Eau 35 est désormais représenté par 9 adhérents et le conseil départemental.



Les MISSIONS

La gestion de la ressource en eau souterraine



La protection de la ressource en eau

L'assistance technique auprès des syndicats de production

L'animation de l'observatoire départemental des services d'eau

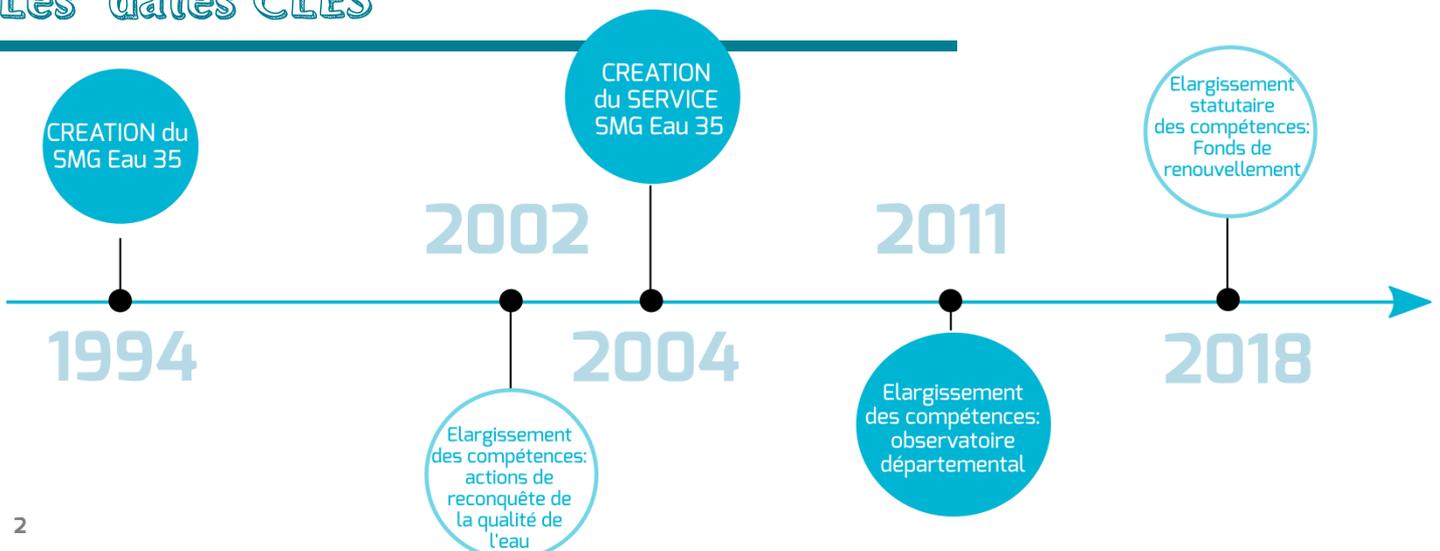
L'étude avec ses partenaires du "dérèglement climatique"

La sécurisation de l'alimentation en eau potable



La gestion du fonds de renouvellement des réseaux de distribution

Les dates CLES





SOMMAIRE

Les évènements marquants 2020	p 04
Les instances	p 05
L'approvisionnement en eau potable	p 06
Le schéma départemental d'alimentation en eau potable	p 06
Les économies d'eau	p 08
Les besoins en eau pour demain	p 08
L'hydrogéologie au service de l'eau potable	p 09
L'optimisation des ressources	p 09
La reconquête de la qualité de l'eau	p 10
La protection des captages	p 10
Les programmes Bassin Versant	p 11
Les captages prioritaires	p 12
Les actions innovantes	p 13
L'observatoire départemental	p 14
Le partage d'expertises	p 15
La veille juridique	p 15
Le réseau de partenaires	p 15
La gestion financière	p 16
La transparence et l'information	p 17
Le service du SMG Eau 35	p 18
Les perspectives 2021	p 20
Annexe: Carte Organisation territoriale 2021	p 21

Janv – Fév

**Le Carrefour des Gestions Locales
de l'eau**

**Arrêté Préfectoral Périmètre de
protection du captage** Le Meneu

Mars – Avril—Mai

Accord de l'appel à projet de l'AELB
sur **les Paiements pour Service
Environnementaux (PSE)**

Juin - Juillet

**Arrêté Préfectoral Périmètre de
protection du captage** La Guérinière

Modification des statuts du SMG Eau 35
composition des adhérents

Sept– Oct

PPC Bleuquen : Réunion publique
Agriculteurs et Elus de Dinan Agglo

Diagnostic de Forage de La Gare

Nov – Déc

**Nouvelles instances
du SMG Eau 35**
Election

Réunion de restitution du projet
ICARE, BRGM.

**Arrêté Préfectoral Périmètre de
protection des captages** : La
Bouexière et La Saudrais-Tizon

LES EVENEMENTS Marquants 2020



Jusqu'en Nov 2020



LES INSTANCES

Une politique départementale de l'eau potable

Le COMITE Syndical

Dans un contexte de coopération départementale, chaque adhérent ainsi que le conseil départemental, désignent un ou plusieurs délégués qui siègent au Comité Syndical. Il est composé de 16 membres. Le nombre de membres par adhérent est déterminé suivant une clé de répartition: tranche de 5 millions de m³ consommés.

Le comité **s'est réuni 4 fois** cette année.

L'année 2020 est une année d'élection. La liste des nouveaux délégués du conseil syndical désignés en Novembre, est disponible sur notre site www.smg35.fr.



Le Bureau SYNDICAL

Le bureau du syndicat est composé de 7 membres. Il exerce par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 250 000€ HT), d'étude des dossiers travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.

2 bureaux ont eu lieu en 2020.



Auguste Fauvel
Président



Yannick Nadesan
1^{er} vice président



Philippe Letournel
2nd vice président



Marc Hervé
3^{ème} vice président



Jacques Benard
Membre



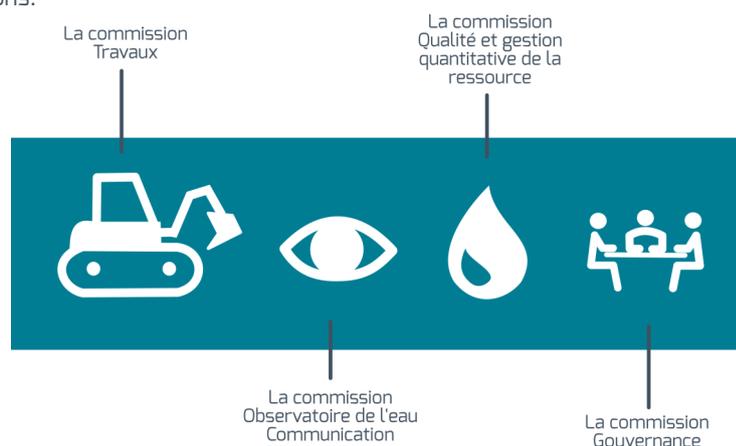
Joseph Boivent
Membre



André Lefeuve
Membre

Les COMMISSIONS Techniques

4 commissions traitant des principales missions du SMG Eau 35 ont été mises en place en septembre 2014. Elles sont un lieu d'échanges et de propositions.





L'approvisionnement en eau potable

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager



Le SCHEMA Départemental

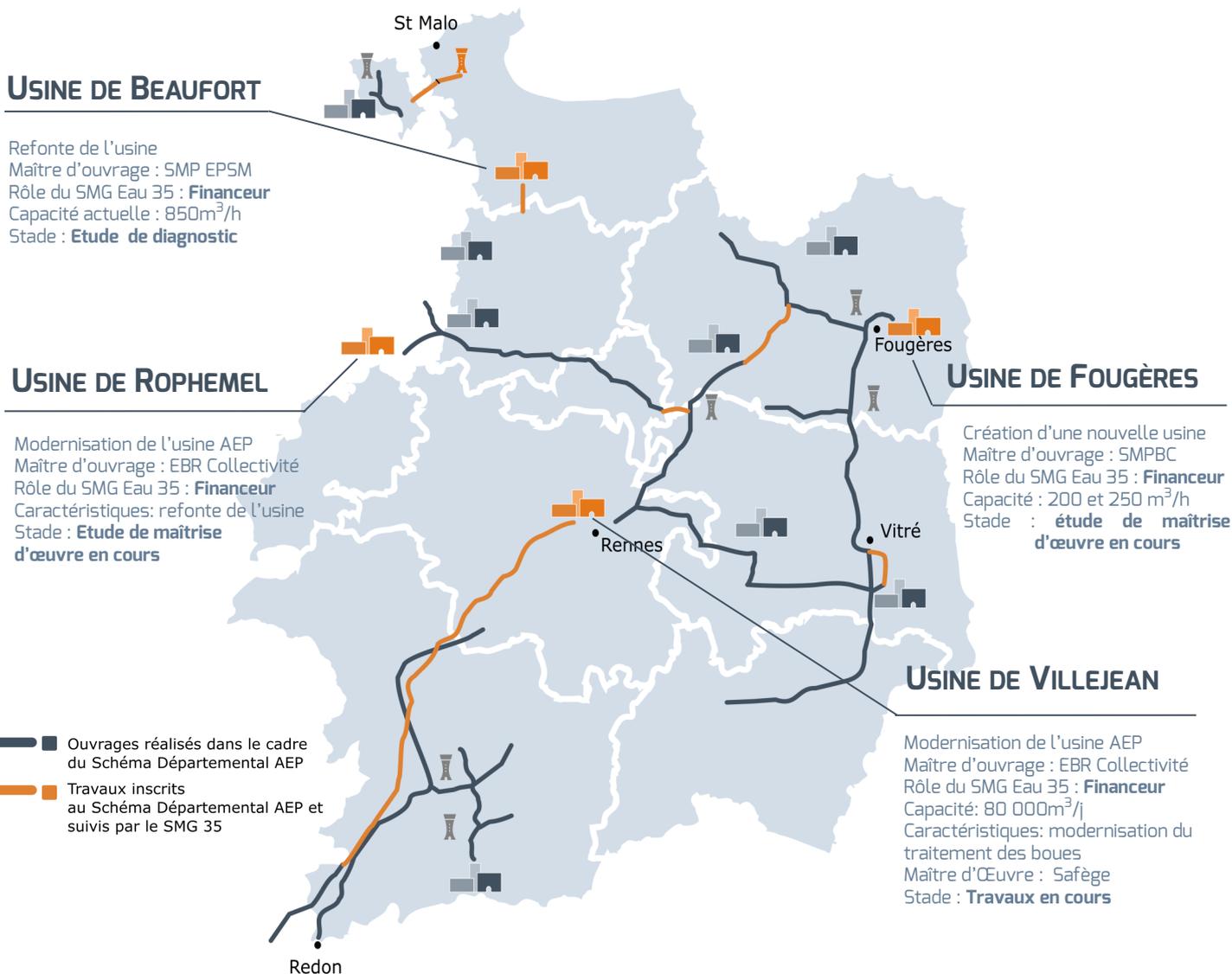
Le SMG Eau 35 élabore le schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine.

Il assure ainsi :

- **Le financement des ouvrages** prévus au Schéma Départemental et portés par les collectivités adhérentes,
- **La cohérence au niveau départemental** entre les projets et investissements portés par les collectivités adhérentes,
- **L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** des SMP pour certains projets : définition du programme, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux...

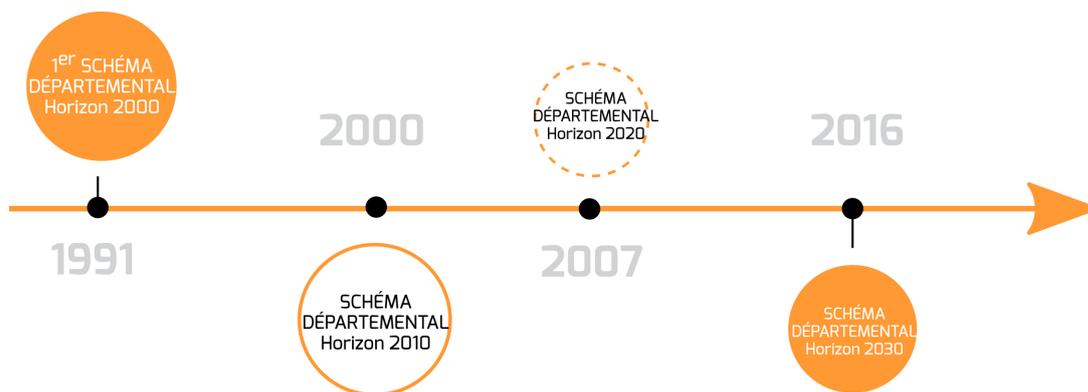
Voici la représentation cartographique des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2020, dans le cadre du schéma directeur de 2016 :

Les travaux d'usines d'eau potable





LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL :



Les travaux de canalisations d'eau potable

CANALISATION sous la Rance

Renforcement et sécurisation de l'alimentation de la rive droite de la Rance
 Maître d'ouvrage : SMP EPSM
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
 Caractéristiques : doublement de la conduite existante (3km)
 Maître d'Œuvre : Bourgois-Calligée
 Stade : **fin des travaux, mise en service 2021**

SÉCURISATION RIVE DROITE DE LA RANCE

Réservoir et aménagements à Blanche Roche
 Maître d'ouvrage : SMP EPSM
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
 Caractéristiques: Nouveau réservoir 4000m³ et pompage de 600m³/h
 Maître d'Œuvre: Artelia
 Stade : **travaux en cours**

SÉCURISATION DU NORD SYMEVAL

Renforcement de la capacité de transfert Nord SYMEVAL
 Maître d'ouvrage : SYMEVAL
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur/AMO**
 Caractéristiques : conduite de 4 km en DN 400 à Vitré
 Maître d'Œuvre : Artelia
 Stade : **travaux en cours**

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Cette liaison aura 2 rôles principaux:

- Sécuriser l'alimentation en eau du département d'Ille et Vilaine en assurant notamment le remplissage des différents barrages à l'automne et au printemps,
- Assurer la desserte en pointe estivale des zones touristiques (Morbihan, Saint Nazaire)...

Rôle du SMG Eau 35 : **Maître d'ouvrage/Financeur**
 Caractéristiques: 58 km de canalisation (diamètre 600/700) et 2 réservoirs de 5000 m³
 Maître d'Œuvre : Bourgois-Safège
 Stade : **Appel d'offres travaux**

- Ouvrages réalisés dans le cadre du Schéma Départemental AEP
- Travaux inscrits au Schéma Départemental AEP et suivis par le SMG 35



L'approvisionnement en eau potable

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager



Les ECONOMIES d'eau

Dans le cadre du **schéma départemental**, le SMG Eau 35 suit avec attention les évolutions des besoins en eau et les capacités des ressources existantes du département. Face à un constat d'une augmentation accrue des consommations en eau depuis 2014, d'une tension sur les ressources en eau notamment en période de sécheresse et du dynamisme démographique et économique, les élu.es du SMG Eau 35 ont défini un programme d'actions d'économie d'eau en 2020.

Ce programme d'actions est financé en partie par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il s'agit du premier programme d'économie d'eau porté par le SMG Eau 35 qui sera, dans un premier temps, mis en œuvre sur des territoires tests : le SYMEVAL, le SMPBC et la CEBR (uniquement sur le volet agricole). Dans un second temps et en concertation avec les collectivités locales, il sera étendu à l'échelle du département.

Les actions visent, notamment, à suivre et analyser les consommations d'eau par catégorie d'usagers et de proposer des diagnostics individuels de consommations d'eau accompagnés de plans d'actions d'économie. Ils sont destinés aux collectivités, exploitants agricoles, commerçants et artisans.

En 2020, un marché public a été lancé afin de recruter un prestataire en charge de ces enquêtes auprès des collectivités, commerçants et artisans. Avec des partenaires régionaux, une méthodologie concernant les enquêtes auprès des exploitants agricoles est à l'étude.

En parallèle, les démarches d'économies d'eau auprès des industriels sont suivies, notamment celles de la réutilisation des eaux.

Les BESOINS en eau pour DEMAIN

Le SMG Eau 35 s'associe en 2020 dans de nouveaux programmes d'actions sur l'évolution des besoins et les capacités des ressources en eau :



Programme « Eau pour dDemain »

Ce projet vise à mieux comprendre et à anticiper l'évolution des besoins en eau et des ressources à l'échelle de la Région Bretagne, dans un contexte de changements climatiques et de hausse de la consommation d'eau potable.

D'une durée de 3 ans, le projet est porté par le SDAEP 22, Eau du Morbihan, le SMG Eau 35, le Département du Finistère et le BRGM.

En 2020, le groupe de travail a confié l'analyse des données à la SAUR. Les consommations d'eau sur une période de 10 ans afin sont évaluées par catégorie d'usagers (domestiques, agricoles, collectivités, hébergements de tourisme ..). Cela permettra ensuite de caractériser les évolutions des consommations passées afin de mieux anticiper les besoins futurs.

Afin de définir une méthodologie générale et reproductible, 8 territoires ont servi de test. En Ille-et-Vilaine, il s'agit de la Communauté de Communes Liffré-Cormier et le SYMEVAL.

La seconde phase du projet débouchera sur des projections à moyen terme et sur la recherche de meilleures stratégies de gestion et d'économie de la ressource en eau.

Etude « Acquisition de connaissances sur la gestion quantitative de l'eau sur le bassin versant du

Couesnon » (HMUC)

L'étude, portée par le Syndicat du Bassin Versant du Couesnon, a pour objet d'acquérir une connaissance des usages de l'eau et du fonctionnement hydrologique actuel, à horizon 2030 et 2050 en intégrant les facteurs liés au changement climatique sur le bassin versant du Couesnon. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Couesnon.

Le SMG Eau 35 contribue à cette étude dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur les consommations en eau de grandes catégories d'usagers et les comportements associés dans la perspective d'actions d'économie d'eau.



L'OPTIMISATION des ressources

Les récents épisodes de sécheresse ont révélé la difficulté de recharge des nappes souterraines et leur vulnérabilité. Dans ce contexte, une gestion durable et solidaire des 82 forages et puits souterrains est nécessaire à l'échelle du département.

Le SMG Eau 35 renforce son rôle majeur de sécurisation d'eau en se voyant octroyer un rôle de pilotage et d'expertise sur **les études hydrogéologiques**.

DIAGNOSTIC DE FORAGE

En 2020, il a été réalisé pour les membres du SMG Eau 35, le diagnostic de 12 ouvrages (forages ou puits).

Ces premiers diagnostics mettent en évidence que l'état des ouvrages est très variable. Ces observations sont à mettre en relation avec l'âge, la qualité des eaux, la conception et les conditions d'exploitation de ces captages. Les pertes de productivité mesurées varient, ainsi entre -4% et -99%. Pour les ouvrages les moins colmatés un nettoyage permettra de retrouver une productivité correcte. Pour les forages très colmatés, il faudra envisager la réalisation d'ouvrages neufs.

CONNAISSANCE ET GESTION DES AQUIFERES

En tant qu'acteur de la sécurisation de l'eau, le SMG Eau 35 suit le niveau des nappes et des ressources superficielles sur le département. Il compile et valorise les données provenant des divers producteurs afin d'apporter une réelle aide à la décision notamment lors de situations de crise.

Un outil spécifique pour la gestion des ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, dénommé **Maina**, permet de suivre le respect des préconisations d'utilisation, d'observer l'évolution de la ressource, de suivre le vieillissement de l'ouvrage. Cet outil est en cours de développement.

Les ressources de DEMAIN L'Initiative ICARE

Le projet sur l'Identification et la Caractérisation des Aquifères tertiaires et quaternaires stratégiques de Bretagne (**ICARE**) fait suite à la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence Régionale de la Santé afin de délimiter des Nappes à réserver pour l'Alimentation en Eau Potable (NAEP listées dans l'orientation 6E du SDAGE Loire-Bretagne) et des Zones de Sauvegarde pour le Futur en lien avec l'alimentation en eau potable (ZSF pour la Directive Cadre Européenne sur l'Eau).

L'étude est portée par le BRGM et financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le BRGM, le SMG Eau 35 et l'ARS.

A l'échelle régionale, aucun document de synthèse des bassins sédimentaires en lien avec l'exploitation en eau potable n'était disponible. ICARE a permis de faire le recensement de 68 bassins dont 21 sont exploités pour l'eau potable. Les prélèvements dans ces bassins sédimentaires représentent actuellement entre 17 et 20% des prélèvements souterrains pour la production d'eau potable de la région BRETAGNE, soit environ 4% du volume total de prélèvements d'eau potable de la région, toutes origines confondues.

Pour l'Ille-et-Vilaine 13 bassins tertiaires exploités ont été classés comme prioritaire et devant être protégés vis-à-vis de prélèvements supplémentaires hors AEP. Par ailleurs, 6 bassins non-exploités ont également retenu l'attention car ils pourraient potentiellement offrir des possibilités pour l'alimentation en eau potable.



L'HYDROGÉOLOGIE au service de l'eau potable

Une gestion durable et responsable
de nos ressources souterraines



La Protection des CAPTAGES

Le SMG Eau 35 est engagé depuis 1998 sur le volet qualité qui comprend notamment la protection des captages.

En 2020, en Ile-et-Vilaine, 70 captages d'eau potable sur 71 sont protégés, représentant 98% du volume distribué.

Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique aux collectivités Maître d'ouvrage pour **la mise en œuvre et l'actualisation des périmètres**.

Le SMG Eau 35 participe également **au financement des études nécessaires à la définition des périmètres de protection** avant déclaration d'utilité publique (DUP) **et des opérations techniques et administratives** après DUP.



La **charte** définit la procédure de mise en œuvre des périmètres de protection en Ile-et-Vilaine, ainsi que les modalités de calcul et de versement des indemnités dues aux propriétaires et aux exploitants agricoles.

En 2020, suite à la concertation auprès des syndicats producteurs d'eau du département, le groupe de travail (constitué de la Chambre d'agriculture d'Ile-et-Vilaine et du SMG Eau 35) a finalisé et validé le texte de la future charte. La signature est prévue au 1er semestre 2021 pour une mise en application en 2021.



L'avancement des procédures PPC

63 procédures terminées

1 Procédure initiale en cours	Phase Concertation Analyse des conséquences
7 Actualisations en cours	Phase Administrative : 3 Etudes préalables en cours Phase Concertation : 4 Arrêtés préfectoraux

LA SURVEILLANCE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans **le suivi des périmètres de protection** depuis 2010.

La démarche utilisée consiste en une **surveillance basée sur une observation de terrain** avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

Les **irrégularités et observations constatées** sont traitées au niveau d'une base de données élaborée par le SMG Eau 35. Des fiches observations sont transmises par la collectivité productrice aux personnes concernées.

Enfin, un **point sur les travaux à la charge des collectivités** est également réalisé.

Le SMG Eau 35 a rédigé des avis sur 3 PLUi et 5 PLU mis en enquête publique ou en consultation aux Personnes Publiques Associées et a poursuivi les démarches concernant l'Assainissement Non Collectif (recueil des données et analyse des résultats).



Contrôle Agence Régionale de la Santé, captage de l'Ilette, l'Élier, Briquerie



Le Bilan 2020 de l'activité "Suivi PPC"

13 Collectivités productrices	161 Infractions constatées
63 Périmètres surveillés	64 Suivis effectués

La reconquête de La QUALITÉ des EAUX

L'eau est rare et fragile
nous nous devons de la
protéger



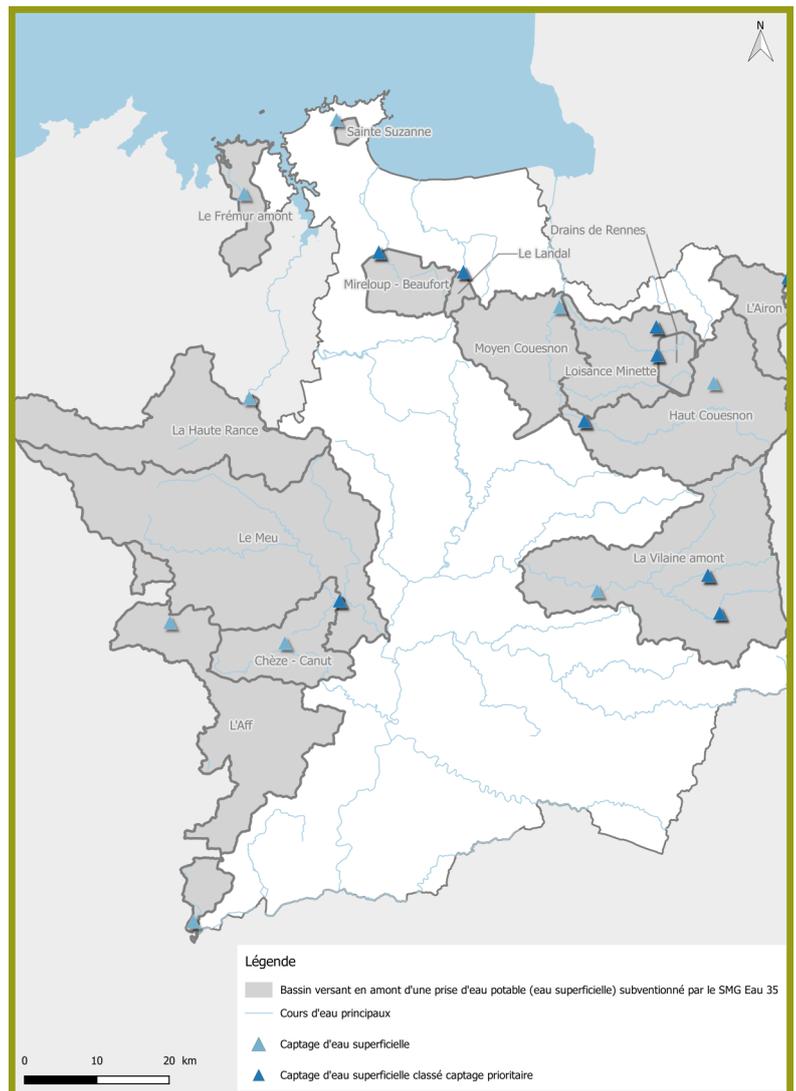
Les programmes BASSIN VERSANT

Le SMG Eau 35 accompagne depuis 2002 les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont de toutes les prises d'eau potable du département.

12 programmes «bassins versants» font l'objet de financements par le SMG Eau 35. La plupart des contrats ont été renouvelés cette année et les modalités de financement ont été revues.

Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (producteurs d'eau potable ou syndicats de bassin versant) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, suivis de la qualité de l'eau, éducation à l'environnement, actions relatives aux captages prioritaires superficiels...

PROGRAMMES D' ACTIONS « QUALITÉ DE L'EAU » 2017 –2021



BASSIN VERSANT



Une source de satisfaction: l'ensemble des suivis prévus en 2020 ont eu lieu malgré la crise sanitaire

En 2020, le SMG Eau 35 a :

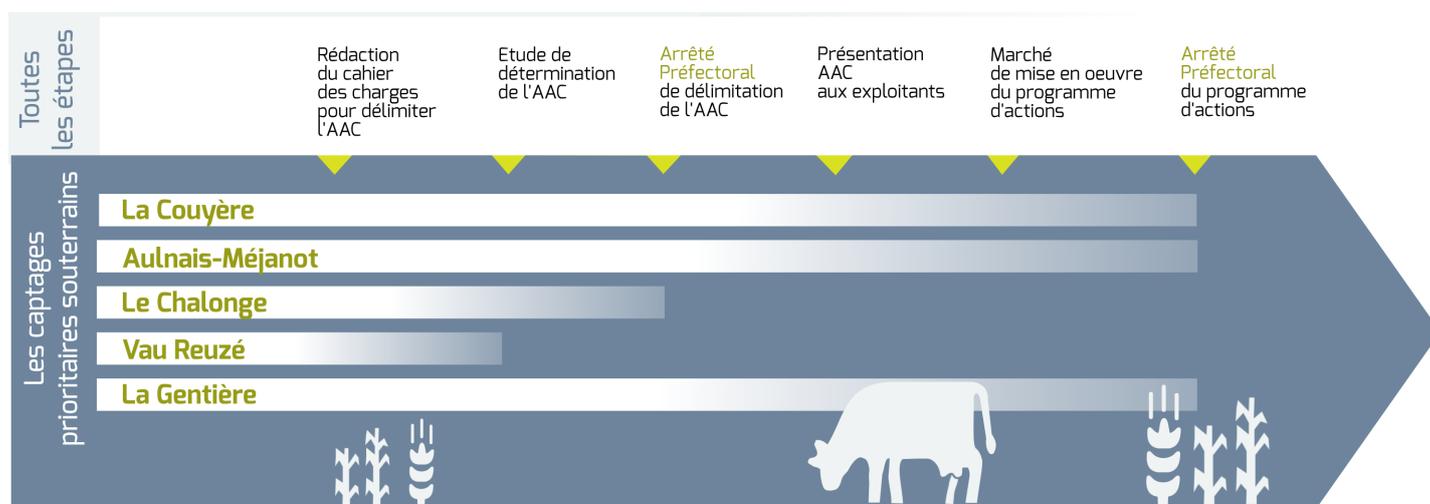
- Mené à bien tous les suivis, malgré l'interruption pendant 2 mois de toute visite sur le terrain
- Effectué 5 interventions particulières en vue de régler des infractions et répondu à 2 demandes spécifiques d'agriculteurs
- Conduit en commun avec la Communauté de Communes de Bretagne Romantique, une **réunion publique d'informations** sur le périmètre de protection du captage de Bleuquen, devant des exploitants agricoles et des élus de Dinan Agglomération
- Etabli le bilan du suivi des PPC afin de présenter les résultats à différentes instances ou dans diverses publications
- Trié et archivé les suivis réalisés de 2005 à 2016,
- Réorganisé la structure informatique
- Mis à jour les cartes terrain.

Les CAPTAGES Prioritaires



En Ille-et-Vilaine, 15 captages sont déclarés prioritaires pour leurs teneurs en nitrates et/ou en pesticides. 5 d'entre eux sont des captages souterrains. Une assistance technique et financière du SMG Eau 35 est apportée aux collectivités propriétaires de ces captages souterrains afin de les accompagner dans les premières étapes d'un programme d'actions : études de délimitation des **aires d'alimentation de captage** (AAC) et diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non-agricoles.

L'AVANCEMENT DES PROCÉDURES « CAPTAGES PRIORITAIRES SOUTERRAINS 2016-2021 »



Les programmes d'actions sont engagés sur 3 aires d'alimentations. Ainsi chaque agriculteur s'engage au travers de ses pratiques culturales à respecter une valeur maximale de Reliquat Post Absorption (RPA).

Pour atteindre l'objectif de résultat, le maître d'ouvrage accompagne les agriculteurs au niveau :

- des pratiques de fertilisation qui sont constituées d'un diagnostic afin de définir les possibilités de modifications de pratiques agricoles de l'exploitation
- de l'acquisition de références locales pour optimiser le pilotage de la fertilisation azotée.

LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX EN AGRICULTURE

Les **paiements pour services environnementaux** (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices comme la préservation de la qualité de l'eau.

Le SMG Eau 35 finance actuellement deux projets de PSE sur **deux captages prioritaires superficiels** (la Valière et Beaufort) à hauteur de 20 000€ chacun.

Dans le cadre de son rôle d'assistant auprès des collectivités en charge des **5 captages prioritaires souterrains**, le SMG Eau 35 a également répondu à l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne portant sur l'expérimentation PSE, afin de poursuivre et d'amplifier les actions mises en œuvre sur ces territoires. Suite à l'avis favorable de l'AELB à la candidature du SMG Eau 35, fin mars 2020, le SMG Eau 35, a confié à un bureau d'études, la réalisation d'une étude d'opportunité portant sur 3 points :

- Définir un socle commun (maître d'ouvrage, partenaires institutionnels et agriculteurs) sur les services environnementaux attendus
- Définir des indicateurs et des modalités de rémunération répondant aux enjeux
- Déterminer les modalités de mise en œuvre effective des PSE

Après une concertation avec notamment les collectivités concernées et les agriculteurs, le service environnemental rémunéré viserait à **réduire les fuites en nitrates vers la nappe**. Pour se faire, les agriculteurs de ces territoires seraient payés en fonction de 2 indicateurs de résultats : les concentrations en azote potentiellement lessivables présentées dans le sol avant la période de drainage (mesure de Reliquat Début Drainage) et la couverture des sols pour limiter les fuites d'azote.

La rémunération des agriculteurs serait assurée par un fond mis à disposition par l'Agence de l'eau après signature d'une convention de mandat entre l'Agence et la collectivité. Le projet sera totalement défini en mars 2021.

La reconquête de La QUALITÉ des EAUX

L'eau est rare et fragile
nous nous devons de la
protéger



Les actions INNOVANTES

Le SMG Eau 35 finance depuis 2016 **des actions innovantes** pour la préservation de la qualité de l'eau et des ressources. Les projets suivis en 2020 sont : le programme Terres de Sources (Collectivité Eau du bassin Rennais), le développement de l'agriculture BIO dans le bassin versant Loisançe Minette (SMPBC), les aménagements agro-écologiques sur le bassin versant des Echelles (SMPBC), le suivi des zones humides captage de la Ferrière (CC Bretagne Romantique.).

Il existe d'autres actions en préparation qui pourraient entrer dans le cadre de ce dispositif:

- Actions foncières sur les bassins versants d'alimentation des captages
 - Actions financières à l'investissement dans le machinisme agricole pour développer des filières agricoles vertueuses.
- Les volumes financiers et les besoins en assistance technique sont très variables selon les actions.



Programme Terres de Sources

Valorisation des produits agricoles respectueux de l'environnement provenant des zones d'alimentation des captages.

(Collectivité Eau du Bassin Rennais)



Développement de l'agriculture BIO

sur le bassin versant Loisançe Minette



Aménagements agro-écologiques

sur le bassin versant des Echelles

(SMP Bassin du Couesnon)



Suivi des milieux humides

Sur les forages de la Ferrière (Plesder)
(CC Bretagne Romantique)



L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL des services publics d'eau potable

L'édition de l'observatoire départemental est le résultat d'un long processus de bancarisation, de validation, de compilation de la donnée provenant des divers producteurs.

Ce bilan annuel a pour objectif de partager avec tous les acteurs intéressés par la thématique de l'eau potable des données objectives sur les principaux enjeux de l'eau potable en Ille-et-Vilaine.

L'observatoire se construit chaque année en **5 étapes**:

Une expertise
au service
de l'action
publique



L'observatoire expose dans un seul document toutes les composantes de la gestion des services publics et soulève les principaux enjeux de l'eau potable.

- Une hausse continue des consommations d'eau potable au cours des dernières années,
- la performance des réseaux
- le prix de l'eau potable en milieu urbain et rural

L'observatoire consacre un zoom de 4 pages sur la fragilité de nos ressources souterraines et superficielles vis-à-vis des risques de dégradation de la qualité de l'eau brute.



Le PARTAGE d'EXPERTISES

Un lien de synergie entre
les acteurs de l'eau



La veille JURIDIQUE

Chaque mois, **une veille juridique** éditée par le SMG Eau 35 commente et analyse les principaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les jurisprudences qui font l'actualité du droit de la fonction publique à l'échelle locale et nationale.

Les informations sont issues de différentes sources : journaux officiels, recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Gazette des communes, lettre d'information du Ministère de la transition écologique et solidaire.

En 2020, la veille juridique a été particulièrement dense avec l'impact de la loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale des services d'eau potable.

11 bulletins en 2020
31 destinataires

Le RESEAU de PARTENAIRES

Groupe National GSP

Présentation du logiciel GS'O, nouveautés SISPEA, règlement de service, RGPD des délégataires, sécurité des normes, PGSSE...

Pôle SDAEP Grand Ouest

Dossiers loi NOTRe, organisation du carrefour des gestions locales de l'eau, augmentation des besoins, réunions techniques: SIG/informatique, hydrogéologie

Région Bretagne

Nouveau projet de territoire, SRADDET, recherches scientifiques avec le CRESEB

Groupe Technicien AEP35

Compteurs intelligents, démolition chateau d'eau, charte qualité des réseaux, PCRS 35, technologie microturbines, défense incendie

GTRAEP

Dossiers sur les captages AEP, révision de la charte des périmètres de protection

La GESTION FINANCIÈRE

Le fondement
d'une **solidarité** départementale



Les Recettes

Les **recettes** du SMG Eau 35 proviennent de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés : **le fonds de concours**.

La gestion du **fonds de concours** est une mission essentielle du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à **0,17€/m³** en 2020.



La gestion financière du SMG Eau 35 présente 3 particularités notables

①

La recette provient quasi-exclusivement du fonds de concours

②

Les actions financées sont portées par les syndicats mixtes de production (sauf l'Aqueduc Vilaine Atlantique)

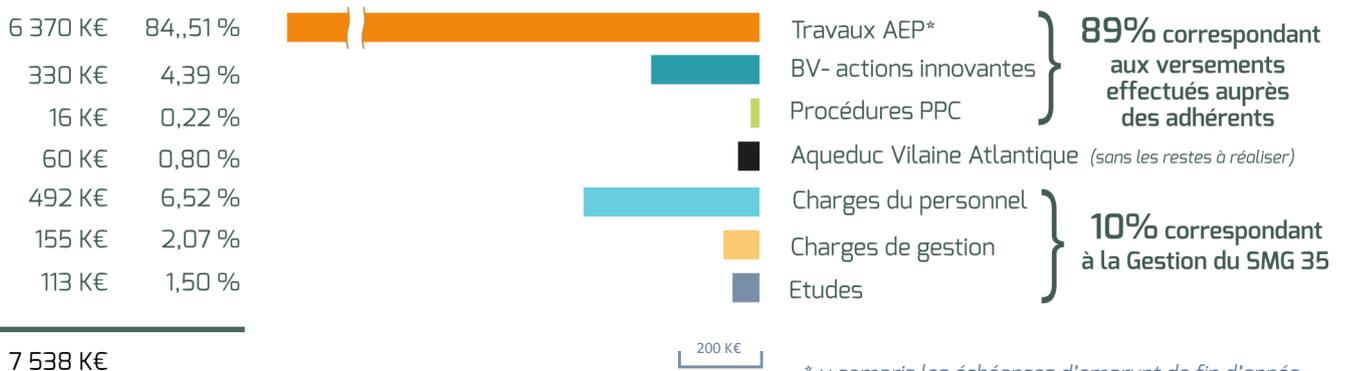
③

Près de 90% des dépenses sont destinées à la sécurisation de l'alimentation en eau potable

Les Dépenses

Les **dépenses** réelles de 2020 correspondent essentiellement aux versements effectués auprès des adhérents (89%). Ces dépenses permettent la réalisation de travaux de sécurisation d'alimentation en eau potable, de financer les périmètres de protection et les actions bassins versants.

A noter : L' Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) est distingué des travaux de sécurisation car le SMG Eau 35 est maître d'ouvrage de cette canalisation.



La forte augmentation de la trésorerie (presque 9M€ en 25 ans) devrait permettre de faire face aux travaux de sécurisation très importants programmés lors des prochaines années sans augmenter le fonds de concours.

Le SMG Eau 35 est présent sur le WEB à travers son site internet. Un effort important est fait pour rendre l'accès à l'information clair et facile.

Régulièrement, **des actualités** sur les travaux en cours et sur des événements sont mises en ligne. Par ailleurs, **4 newsletters** ont été envoyées en 2020 à plus de 300 abonnés.



Dans l'espace documentation, rapports, délibérations, documents budgétaires ...sont mis à disposition au fur et à mesure. Des dossiers de réunions et de travail sont disponibles également sur l'extranet (accès réservé aux membres).

En 2020, la nouvelle organisation territoriale a nécessité beaucoup d'actualisations notamment avec la création d'une page descriptive pour chacun de nos adhérents.



La TRANSPARENCE et l'INFORMATION

Un processus de communication clair afin de créer une bonne relation de confiance



Au coeur des ELECTIONS Intercommunales

L'année 2020 est une année d'élection, celle des élections municipales. Le SMG Eau 35 s'est alors lancé dans une **campagne de communication** auprès des différents élus de l'eau. L'objectif est d'aider les élu.es à s'approprier les enjeux de la structure, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle décisionnel.

Une **fiche synthétique** a permis d'informer l'ensemble des élu.es délégué.es "Eau" des collectivités compétentes sur les modalités d'élection, et les enjeux de demain sur l'eau potable.

Un **kit du "Nouvel élu SMG Eau 35"** a également été distribué aux nouveaux membres regroupant plusieurs documents : plaquette d'information, rapport d'activité, schéma directeur d'alimentation en eau potable, observatoire départemental...

Aussi, le SMG Eau 35 a travaillé sur l'organisation d'une **journée d'intégration** rassemblant les 18 élus, ainsi que les agents du service afin de :

- Fournir aux élu.es les connaissances de base sur la situation de l'eau potable en Ille-et-Vilaine ;
- Echanger sur le rôle et les objectifs du SMG Eau 35 et identifier des premiers enjeux ;
- Favoriser la participation et la prise de parole des élu.es ;
- Permettre aux élu.es de se connaître et créer un sentiment d'appartenance à la structure ;
- Permettre une prise de contact entre les élu.es et les agents du SMG Eau 35. Etant donné les conditions sanitaires, cette journée est reportée en 2021.



Les Moyens HUMAINS

Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 11 agents avec une parité respectée.

Pour accomplir ses missions, le SMG Eau 35 est organisé en **4 pôles**:

- L'administration générale
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable
- La protection et la gestion de la ressource
- L'observatoire de l'eau

Un groupe de réflexion en 2020 a travaillé sur le rôle et les missions du SMG Eau 35 dans les années à venir. Une réunion de sensibilisation à la prévention des risques du travail sur écran s'est déroulée avec un professionnel du CDG 35. La démarche se poursuivra en 2021 avec la réalisation en interne du document unique d'évaluations des risques professionnels (DUERP).



LES ÉVOLUTIONS 2020 SUR LES EFFECTIFS

- Le remplacement d'un ingénieur "Protection de la ressource",
- Le recrutement d'une chargée de mission "Economie d'eau",
- Le maintien d'un renfort d'un agent du CDG 35 sur les missions « Ressources humaines ».
- Le départ d'un agent, en congé de formation.

Sous les couleurs du SMG Eau 35, 3 agents ont participé au **ROAZHON RUN**.



Pour plus de détail, voir l'organigramme www.smg35.fr

Les EVOLUTIONS organisationnelles

L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS PAPIERS

D'après le Code du patrimoine, les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et ont l'obligation d'organiser leur conservation et mise en valeur selon des règles définies.

En 2020, cette mission a été réalisée par un archiviste qualifié qui a effectué un diagnostic de l'ensemble des documents papiers. Ensuite les documents ont été traités : tri, élimination réglementaire, classement, inventaire, avec en complément une mise en place de procédures d'archivage.



PROTOCOLE SANITAIRE

Le SMG Eau 35 a adapté un protocole sanitaire à la mesure de ses activités. Les préconisations nationales ont été respectées et les équipements/fournitures ont été déployés pour assurer la protection des agents et élu.es. En concertation, le SMG Eau 35 a veillé à sensibiliser les agents sur les gestes barrières .

Le télétravail a été étendu pour une nouvelle organisation. Des outils informatiques ont également été installés pour permettre d'organiser des visioconférences.



Les EVOLUTIONS techniques

Face à de nouvelles attentes, le SMG Eau 35 s'est modernisé au travers d'une téléphonie de la nouvelle génération et d'un raccordement fibre optique.

En 2020, le SMG Eau 35 a acquis également **un logiciel spécifique pour la gestion des ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, MAÏNA** (signifiant "goute d'eau" en breton). Cet outil est partagé par d'autres structures gérant l'eau potable. En 2021, le volet qualité des eaux sera développé.

Le nouveau logiciel spécifique **au pilotage des compétences eau potable** géré par le groupe de travail national GSP a été testé en 2020. L'outil offre un panorama complet (la gestion de l'ensemble du cadre contractuel, les analyses financières...) ne correspondant pas toujours aux besoins du SMG Eau 35. Par conséquent, le SMG Eau 35 fait le choix de s'orienter pour l'édition des RPQS vers l'outil **SISPEA** déjà utilisé pour la mise en ligne des données « Eau potable ».

Le SMG Eau 35 continue sa mise en conformité du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** notamment avec une attention particulière sur les conventions d'échanges de données.

Qualité des eaux

Suivi des la qualité des eaux brutes à travers l'outil Maïna

Intégration des nouveaux Elu.es

Installation des commissions,
organisation d'une journée d'échanges

Aqueduc Vilaine Atlantique

L'engagement des travaux

Ressources

Lignes directrices, RIFSEEP, Document
Unique d'évaluation des risques

« De l'Eau pour Demain »

Phase 1 : Connaissance et état des
lieux des usages et des ressources en
eau

Les PERSPECTIVES 2021

PLUSIEURS ACTIONS D'IMPORTANCE



ANNEXE : L'organisation territoriale 2021



0 10 20 km

Source: IGN BD Carto Réalisation SMG Eau 35 Janvier 2021

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.smg35.fr



Mentions légales :

Directeur de la publication : Joseph Boivent

Rédaction - Conception - Crédits photos : SMG Eau 35, Autrement.bzh - Edition : Mars 2021